



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE DE LOME
FINANCEMENT : Budget autorème, gestion 2025

Lomé, 07 février 2025

MODE DE LA PROCEDURE : Demande de Renseignement de Prix (DRP)
REFERENCE DE LA PROCEDURE : DRP N° 02/UC/PP/PM/2024
DATES ET SUPPORT DE PUBLICATION : Togo presse des 02, 09 et 11 décembre 2024

OBJET DE LA PROCEDURE : Fourniture et l'installation d'un serveur au profit de l'Université de Lomé »

DATE LIMITE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES : 17 décembre 2024 à 15 heures 00 minute

DATE D'OUVERTURE : 17 décembre 2024 à 15 heures 30 minutes

SUBMISSIONNAIRES : NOMBRE : Huit (08)

SUBMISSIONNAIRES NON RETENUS : Lot unique

SUBMISSIONNAIRES NON RETENUS	MOTIFS
SOKAL SARLU	Rejet à l'examen préliminaire : pour avoir proposé un modèle de serveur dont le contrôleur réseau indiqué sur la fiche technique fournie est : un adaptateur Ethernet de 1Go au lieu d'un adaptateur Ethernet de 10/25 Gbits exigé dans le dossier d'appel à concurrence.
IFSEC SECURENET	Rejet à l'examen préliminaire : pour avoir proposé un modèle de serveur dont le contrôleur réseau indiqué sur la fiche technique fournie est : un adaptateur Ethernet de 1Go au lieu d'un adaptateur Ethernet de 10/25 Gbits exigé dans le dossier d'appel à concurrence.
CEDAR LINKS TECHNOLOGY (CLT)	Rejet à l'examen préliminaire : pour avoir proposé un modèle de serveur dont le contrôleur réseau indiqué sur la fiche technique fournie est : un adaptateur Ethernet de 1Go au lieu d'un adaptateur Ethernet de 10/25 Gbits exigé dans le dossier d'appel à concurrence.
IDS TECHNOLOGIE	Rejet à la post qualification : pour n'avoir fourni aucun engagement à mettre en place un SAV pour l'entretien et la maintenance du matériel durant la période de garantie conformément à l'exigence du point IC 15.1. b. des données particulières de la DRP. Suivant ce critère, l'engagement dans l'offre du soumissionnaire à mettre en place le service après-vente conditionnera l'attribution du marché.

SUBMISSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES

SUBMISSIONNAIRES	MONTANTS F CFA (TTC) LUS A L'OUVERTURE	MONTANTS F CFA (TTC) APRES CORRECTION RABAIS Y COMPRIS ET AJUSTEMENT	Observations
GNM	33 099 000, rabais de 2,6 % sur le montant HT	32 271 525	Offre conforme pour l'essentiel et classée 1 ^{ère} .
ZAB SERVICES SARL	35 532 046, montant après déduction d'un rabais de 5 % sur le montant HT	35 532 046	Offre conforme pour l'essentiel sous réserve de la vérification à la post qualification.
HI-TECH	37 073 041	37 073 041	Offre conforme pour l'essentiel sous réserve de la vérification à la post qualification.
GNS	34 722 597, rabais de 5,2% sur le montant HT	32 899 661	Offre conforme pour l'essentiel sous réserve de la vérification à la post qualification.

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE : GENERATION NOUVEAUX MANAGERS (GNM)
Bvd. de Haho, Hédzranawé, à côté de l'agence NSIA
Tél : (+228) 91 06 70 01/99 73 50 12
Email : contact@ghm.com.tg

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ EN F CFA : Trente-deux millions deux cent soixante-onze mille cinq cent vingt-cinq (32 271 525).

La publication du présent procès-verbal d'attribution provisoire est effectuée en application de l'article 95 du décret n° 2022-080/PR du 08 juillet 2022 portant code des marchés publics au Togo.

Mme Yantema DJAGBA

PREMIERE COTATION DE L'EMPRUNT « GSS BAOBAB 6,80 % 2024-2029 »

La société BAOBAB S.A, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) CGF BOURSE, portent à la connaissance du public et des intervenants du Marché Financier Régional de l'UMOA que la première cotation de l'emprunt « GSS BAOBAB 6,80 % 2024-2029 », admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le mardi 25 février 2025.

Emetteur

Sponsor

Arrangeur et Chef de file

Investisseurs de référence



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

MINISTRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, ANIMALES
ET DE LA REGLEMENTATION DE LA TRANSHUMANCE

CABINET

Appel à candidature N° 0098 /2025/MRHART-CAB

Formations diplômantes dans le cadre
du Projet d'appui au Renforcement de la Préparation et de
Réponse aux Urgences Sanitaires au Togo (PREPRUS-Togo)

Dans le cadre de l'exécution du projet d'appui au renforcement de la préparation et de réponse aux urgences sanitaires au Togo (PREPRUS-Togo) initié et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et financé par le fonds mondial de lutte contre les pandémies (Pandemic Fund) pour la période de 2024 à 2026, le Gouvernement de la République togolaise, à travers le Ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance (MRHART) a obtenu un appui pour une formation diplômante de deux cadres de santé animale en épidémiologie.

Le présent appel à candidature vise à sélectionner et à inscrire deux (02) agents de santé animale du secteur public pour une formation en épidémiologie de niveau Master II dans la sous-région.

Conditions générales

Les candidats éligibles doivent :

- avoir obtenu au moins une mention assez-bien pour le dernier diplôme universitaire ;

- être âgé de cinquante (50) ans au plus au 1^{er} janvier 2025.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature à constituer doit comprendre :

- une demande manuscrite motivée adressée à monsieur le ministre d'Etat, ministre des Ressources halieutiques, animales et de la Réglementation de la Transhumance ;
- un curriculum vitae ;
- un certificat de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- les diplômes universitaires et attestations professionnelles légalisés ;
- une pré-inscription dans une école de formation en épidémiologie (facultatif).

Date limite de dépôt des candidatures

L'ensemble de ces documents doit être déposé en mains propres sous pli fermé, et portant la mention : « **Sélection d'agents pour la formation en épidémiologie** » au secrétariat général du Ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance (MRHART), au plus tard le 28 février 2025 à 12 heures TU.

Seuls les cinq premiers (05) candidats sélectionnés, après étude de dossier seront contactés pour une interview par le comité de sélection.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse du point focal :

Téléphone : (+228) 96 66 44 00

Email : maepsddep_togo@yahoo.fr

Fait à Lomé, le 17 Février 2025

Le Ministre d'Etat,

Général (2S) Damehame YARK



CABINET DU PRESIDENT

=====

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

=====

COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS

=====

14-02-2025

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 07/CCMP/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi quatorze février à quatorze heures trente minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2 de l'Université de Lomé, sise au Lycée de Tokoin 1.

Tous les membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur le projet de marché relatif à la fourniture et installation d'un serveur au profit de l'Université de Lomé, dont la société GENERATION NOUVEAUX MANAGERS (GNM) est attributaire provisoire, pour un montant toutes taxes comprises de trente-deux millions deux cent soixante-onze mille cinq cent vingt-cinq (32 271 525) francs CFA.

Après examen dudit projet de marché, la CCMP note sa conformité au modèle de contrat contenu dans le dossier de demande de renseignement de prix validé.

En conséquence, la CCMP donne son avis de non objection pour la signature du marché précité avec la société GENERATION NOUVEAUX MANAGERS (GNM).

En application des dispositions de l'article 4 de l'arrêté n° 0197/MEF/CAB du 24 septembre 2012 fixant les modalités d'immatriculation des lettres de commande et des marchés, le contrat signé et approuvé en six (06) exemplaires après visa du Contrôleur Financier Délégué (CFD), devra être transmis à la Direction Nationale du Contrôle de la Commande Publique (DNCCP) pour immatriculation, avant toute notification au titulaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à seize heures dix minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Rapporteur de séance le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé :

Le Rapporteur,

Membre,

Le Président,

M. YOVO Kwassi

Mme PADASSE Mazahalou

M. BOROZE Tchamye T-E.